

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1964)  
**Heft:** 20

**Artikel:** Le florilège de M. Schaffner  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1026902>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le florilège de M. Schaffner

En une seule session des Chambres fédérales, M. Schaffner, qui dirige un des départements-clés du Conseil fédéral, celui de l'économie publique, a tenu devant le Parlement des propos qui, juxtaposés, sont révélateurs. Quel beau défenseur du pouvoir de l'argent et de ses abus, qui ne sont jamais pour lui que l'effet naturel des « lois du marché ».

On se demande alors à quel titre il pourrait présider une conférence de la table ronde réunissant les divers partenaires sociaux consultés sur les options de la politique économique suisse. Ce n'est pas un magistrat, donc un arbitre capable de concilier des intérêts divergents ; c'est un chef de clan. Sa conception de l'intérêt général ne dépasse pas le niveau de l'argument : quand les affaires sont prospères, il y en a pour tout le monde ; la prospérité des banques suisses, c'est la prospérité nationale, etc. Qu'on en juge ; sur pièces. Nous avons choisi quatre interventions.

## Spéculation et bonnes affaires

Les lecteurs de « Domaine Public » connaissent (notre numéro 13) le mirobolant échange de terrain entre l'Etat de Vaud et la Confédération : terrain donné gratuitement à la Confédération, qui, dans le cadre d'un échange, le négocie au prix de 300 francs le m<sup>2</sup> à payer par ceux qui lui en avaient fait cadeau. C'est M. Schaffner qui défendit cette transaction devant le Parlement appelé à la ratifier. Il déclara que la procédure avait été normale, conforme aux usages et aux lois du marché immobilier, ajoutant même que, dans le cas particulier, la Confédération ne faisait pas une bonne affaire.

Cela signifie que la spéculation lui paraît une chose si normale, si naturellement dans notre sang, qu'elle devient légitime même entre collectivités poursuivant des tâches d'intérêt public.

Acheté 0 franc, revendu 300 francs ; quel spéculateur se gênerait encore ? M. Schaffner mettra n'importe quelle conscience à l'aise ; une bonne affaire, c'est si ordinaire : ce n'est jamais qu'une affaire.

## Avec la bénédiction de M. Röpke

Justifiant sa politique économique conjoncturelle, M. Schaffner déclare qu'elle a l'approbation d'économistes distingués, et de citer M. Böhlér (passons) et M. Röpke (soulignons). M. Röpke pousserait volontiers le libéralisme économique jusqu'à prétendre qu'une petite frange marginale de chômage est un excellent régulateur de l'économie. Le plus droitier des économistes approuve M. Schaffner. Cela situe très exactement sa politique.

## Chantage à la grève des capitaux

L'histoire contemporaine (Front populaire français en 1936, Centre-gauche italien en 1963) nous enseigne que les détenteurs de capitaux, prompts à s'indigner d'une grève revendicative des travailleurs, savent utiliser avec cynisme et un mépris total de l'intérêt national la grève des capitaux. Un gouvernement déplaît : l'argent fuit, et les difficultés ainsi créées seront mises à la charge de sa politique ; il n'inspire pas confiance, il effraie ; c'est donc lui le responsable des difficultés qu'on lui crée.

Ce réflexe est dans l'ordre des choses capitalistes, dans le sang. M. Schaffner l'a rappelé à M. Chevallaz qui souhaitait que les cantons aient la compétence d'étendre à tout le marché immobilier la surveillance des prix des loyers : « Votre canton a besoin des capitaux alémaniques », dit-il. C'est d'ailleurs exact. Dans un fascicule d'août 1964, le Crédit foncier vaudois écrivait : « ...nos obligations à long terme ont, jusqu'à maintenant, été souscrites pour une tranche très importante par notre clientèle de Suisse alémanique. Nous souhaiterions qu'il en soit encore ainsi dans l'avenir. » L'inquiétude était sensible. Donc le chantage est facile.

Imaginons alors un gouvernement vaudois dont la politique de gauche déplairait : les capitaux de la bonne clientèle alémanique iraient s'investir ailleurs. Et il l'aurait bien voulu ; et il ne pourrait que s'en prendre à lui-même.

On sait déjà que M. Schaffner trouverait que ce serait une très bonne leçon, tellement dans la nature des choses.

On se souvient encore de l'humiliation que les banquiers infligèrent au gouvernement genevois, il y a six mois, lorsqu'ils refusèrent de prendre en charge l'émission d'un emprunt à 4 1/2 %. Il fallut de nombreuses démarches du Conseil d'Etat, présentant patte blanche, pour que l'interdit fut levé.

Encore une très bonne leçon, conforme aux lois du marché.

## Notre rôle de banquier du monde

Dans la péroraison de son discours sur la politique économique, M. Schaffner déclara : « Il ne faut pas perdre de vue que notre réputation de banquiers du monde nous oblige à pratiquer une politique raisonnable. »

Banquiers du monde, qu'est-ce que cela signifie ? Attirer des capitaux étrangers ? Non, nous cherchons au contraire à les écarter partiellement de notre circuit économique. D'autre part, dans une étude récente, la Banque cantonale vaudoise démontre que la Suisse ne détient, dans ses coffres, que le 2 % de la fortune mondiale. C'est peu, remarque le rédacteur, pour prétendre au titre de banquier du monde. Mais alors que signifie ce titre ? Voulons-nous que le franc suisse devienne monnaie internationale ? Non, nos ressources sont trop faibles pour assumer ce rôle. Alors, ce titre de banquier du monde signifie simplement que nous nous appliquons à une parfaite gestion capitaliste ; nous sommes les détenteurs d'une certaine morale financière : celle de M. Röpke, celle de la Confédération spéculatrice, celle de la grève des capitalistes contre les gouvernements récalcitrants, celle qui convient à notre réputation de banquier du monde. En un mot, la morale de M. Schaffner.

Mais les propos de notre conseiller fédéral n'ont pas suscité de protestations, que nous sachions. Nous avons ça dans le sang.

Donc M. Schaffner, grand chef de l'économie d'un pays qui a la réputation d'être le banquier du monde, décidé à tout faire pour justifier cette réputation, invita autour d'une table ronde tous les partenaires sociaux représentant les intérêts des patrons, des paysans, des banquiers et des travailleurs. Messieurs, veuillez vous asseoir, dit-il aimablement.

Tous s'exécutèrent.

# Le Dien-Bien-Phu de l'armée suisse

Une crise morale secoue visiblement le corps des officiers de métier de notre armée. L'affaire des « Mirage » est pour eux une sorte de défaite, un peu infamante, parce qu'ils ont été mal défendus et se sont mal battus. L'armée suisse a subi son Dien-Bien-Phu.

Ici et là, on sent pointer une réaction anti-parlementaire. La situation s'y prête en effet : l'affaire « Mirage » a aussi montré les failles du Parlement, l'anachronisme de ses méthodes ordinaires de travail. Certains le soulignent à juste titre pour demander une réforme de sa manière de travailler, mais d'autres peuvent être tentés d'utiliser ces critiques pour rejeter l'autorité du Parlement et prendre leur revanche.

Il sera nécessaire d'observer de près ces symptômes, que Pierre Graber, rapporteur de la commission d'enquête, a dénoncés publiquement à la tribune du Conseil national. Le regroupement d'officiers activistes que nous a révélé l'affaire Popov nous fait penser que ces avertissements doivent être pris au sérieux.

# On cherche un assassin

Les journaux tessinois ont été indignés, à juste titre, par le libellé de l'affiche que la police zuricoise a fait placarder après l'assassinat par un Italien d'un jeune homme dans un parc public. La population était invitée à voir dans chaque Italien un assassin possible, « un assassino potenziale ».

# Combien êtes-vous ?

Le plus souvent, les amis ne nous posent plus la question rituelle : comment allez-vous ? Le souci qu'ils ont de notre santé s'exprime ainsi : combien d'abonnés avez-vous ? — Merci, pas mal.

Il peut y avoir dans le ton de leur voix toutes sortes de nuances ; de la Schadenfreude inavouée à la sympathie réelle. Mais on découvre aussi une sorte de curiosité objective.

En effet, le lancement d'un journal, c'est un coup de sonde révélateur : quel courant d'opinion va-t-il déceler ? Quel public y a-t-il pour un tel produit ? Nous n'avons jamais camouflé les résultats obtenus. Mais à partir d'aujourd'hui, nous imposons à tous les collaborateurs un secret de banque suisse sur notre chiffre exact d'abonnés. Car cette question, nous désirons vous la poser à vous.

Les données, vous les connaissez :

- il y a le contenu du journal (à relever, ce qui est assez nouveau pour une clientèle romande de gauche qui a l'habitude des hebdomadaires français, que « Domaine Public » aborde avant tout des problèmes suisses ou régionaux), sa manière d'être écrit, sa présentation ;
- il y a les ressources de la Suisse romande avec une petite frange de lecteurs alémaniques ou tessinois ;
- ajoutons encore que le départ s'est fait par arrosage de 4000 à 5000 exemplaires des trois premiers numéros, considérés comme numéros de lancement ;
- nous n'avons eu le soutien officiel ou officieux d'aucuns groupements politique, syndical, ou professionnel. Pas d'abonnements d'office !

Compte tenu de toutes ces données, combien êtes-vous ? Que tous les lecteurs qui s'intéressent à « Domaine Public » nous adressent leur réponse, sur carte postale, à notre adresse habituelle, Case Chauderon 142, Lausanne. Qu'ils ne considèrent pas cette question comme une devinette-concours du genre « Combien de personnes auront participé à la belle loterie Savon », mais comme un test de connaissances de l'opinion romande. Les réponses doivent nous parvenir au plus tard le samedi 24 octobre. Accessoirement, et hors concours, nous aimerions savoir à quel chiffre d'abonnés il doit être possible d'arriver selon vous en poursuivant nos efforts.

Dans notre prochain numéro, nous publierons le chiffre de nos abonnés, et nous en donnerons une analyse qualitative sommaire. Nous donnerons aussi les résultats des réponses reçues.

C'est le chiffre d'abonnés du mardi 20 octobre qui sera le chiffre-clé. Notre administrateur Serge Maret est agent d'affaires, vous aurez droit à une précision patenterie.

Nous aimerions accorder aux meilleures réponses non un prix, sous forme du classique abonnement gratuit à « Domaine Public », mais une amicale récompense.

Nous avons donc décidé que chaque fois que nous ferons appel à la participation de nos lecteurs, un membre de l'équipe offrira un livre, c'est-à-dire une œuvre qu'il aime, donc qu'il aime faire connaître ou donner. C'est Marx Lévy qui commence. Il place très haut, pour leur humour et leur poésie sans complaisance à l'imagerie d'Epinal locale, les « Florides helvètes » de Charles-Albert Cingria. Il met dix exemplaires en jeu d'amitié, pour les meilleures réponses. Etes-vous un bon connaisseur de l'opinion romande ? Alors écrivez-nous !

**Combien d'abonnés après vingt numéros de « Domaine Public » ? Réponse jusqu'au 24 octobre 1964, Case Chauderon 142, Lausanne.**